



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye · Tél. 39 23 44 · Télégr. Intercourt, La Haye

communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 73/16
Le 28 mai 1973

Affaire relative au procès de prisonniers de guerre pakistanais

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

A la suite de communications reçues des Gouvernements du Pakistan et de l'Inde, la Cour a décidé de reporter l'ouverture de ses audiences publiques sur la demande en indication de mesures conservatoires présentée par le Pakistan.

Ces audiences feront l'objet d'un prochain communiqué.
